

La TNT passe à la haute définition

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la Haute Définition. Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible, sinon la réception de la télévision sera interrompue le 5 avril.

COMMENT SAVOIR SI VOTRE TÉLÉ EST HD ?

Pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :

- Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4) OU
- Vous visualisez le logo "Arte HD" à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57 (vérifier sur d'autres chaînes).

ANTICIPER LE RENOUELEMENT D'UN ÉQUIPEMENT COMPATIBLE

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins (adaptateur avec la norme MPEG-4 suffisant). Equipement vendu à partir de 25/30 euros.

REPROGRAMMATION DES CHÂÎNES

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016. Il convient donc de procéder le 5 avril à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

Plus d'infos au :
0970 818 818 ou
www.recevoirlatnt.fr



www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
Fax : 02 96 84 03 70
Courriel :
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 17h à 19h.

Imprimeur Gérant :

Claude RIGOLÉ

Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET
Yvonnick COURCOUX
Abigaïl DE ALMEIDA
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Josiane ROBISSOUT
Gwénaële ROUSSEAU

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ RESTOS DU CŒUR

Le centre des Restos du Cœur de Maignon vous informe que sa campagne d'hiver débutera le jeudi 3 décembre, l'accueil et la distribution se feront uniquement le jeudi de chaque semaine jusqu'à la mi-mars 2016 de 9h15 à 11h15 et de 14h à 16h15. A noter que la distribution se fera exceptionnellement les mercredis 23 et 30 décembre au lieu des jeudis 24 et 31 décembre. Vous pouvez toujours vous inscrire les jours de distribution. Pensez à vous munir des documents nécessaires à l'instruction de votre dossier.

→ ELECTIONS RÉGIONALES :

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Le bureau de vote à la salle des fêtes sera ouvert de 8h à 18h.

→ INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale ont jusqu'au 31 décembre 2015 pour le faire.

Il faut se présenter en mairie aux heures habituelles d'ouverture au public avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

→ HORAIRES DE LA MAIRIE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE. :

La mairie sera fermée les jeudis 24 décembre et 31 décembre 2015 de 17h à 19h. Elle sera également fermée les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016 de 9h à 12h.

→ VŒUX 2016 :

Les habitants de la commune sont invités à la cérémonie des vœux communaux qui aura lieu le vendredi 8 janvier à 18h45 à la salle des fêtes.



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 13
NOVEMBRE
2015

Étaient présents :

Claude RIGOLÉ
Henri BRÉHINIER
Josiane ROBISSOUT
Louis ALLET
Gwenaëlle BROCHARD
Jean-Claude CADE
Céline COLLET
Loïc DAUNAY
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Bernard LETORT
Mireille MENIER
Françoise NEUTE

Absents excusés :

Chantal BOUAN
Sylvie GUILLOTIN
(procuration à
Claude RIGOLÉ)

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal

• Les infos de la Communauté de Communes

- > Conformément aux dispositions de l'article 1521 du CGI, les propriétés bâties intercommunales sont exonérées de la taxe des ordures ménagères
- > Syndicat Départemental d'Énergie: Jérémy DAUPHIN a été nommé en tant que représentant à la commission consultative paritaire départementale de l'énergie des Côtes d'Armor
- > Ancienne gendarmerie de Plélan-Le-Petit: L'offre d'achat des logements faite par Cotes d'Armor Habitat a été acceptée
- > Claude RIGOLE a été désigné en tant que représentant pour le portage du Plan

d'action et de Prévention des Inondation par le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre

• La commune doit se positionner sur les projets de fusions des Communautés de Communes

Le 13 octobre 2015, Le Préfet des Côtes d'Armor nous a transmis le projet de schéma départemental des fusions de Communautés de Communes. Ce schéma prévoit une fusion entre la Communauté de Communes Plancoët Plélan et celle du Pays de Matignon. Les élus municipaux des deux Communautés de Communes se sont rassemblés lundi 2 novembre à Solenval pour une présentation de la charte de cette fusion. Ce projet de schéma est soumis à l'avis des collectivités territoriales concernées, c'est pourquoi le conseil municipal doit délibérer. La proposition du préfet est une fusion entre la Communauté de Communes Plancoët Plélan et celle du Pays de Matignon.

Le Conseil Municipal accepte cette fusion qu'il juge nécessaire mais la considère comme insuffisante dans le découpage territorial proposé. Le Conseil Municipal demande dès 2017, une prise en compte d'une communauté de communes à l'échelle du pays de Dinan.

• La commission vie associative a préparé le calendrier de l'année 2016

- > Elaboration du calendrier des festivités 2016.
- > Il a été annoncé qu'un nou-

veau concept est en cours d'étude pour les courses cyclistes.

- > Aucune modification du règlement d'occupation des locaux communaux. Différents points de ce règlement ont été rappelés.

• La commission vie scolaire fait un point sur l'organisation de l'école et les événements à venir

Les effectifs sont confirmés à Créhen et à St Lormel. 43 enfants participent au TAP sur 44. La porte ouverte sera organisée très certainement un samedi matin début juin. La signalétique de l'école est à renforcer en trouvant notamment un nom à l'école. L'amicale laïque est active et organise des opérations tous les mois.

• La commission CCAS prépare les colis de fin d'année et effectue un sondage sur le portage des repas à domicile

- > La distribution des colis de fin d'année est prévue du 19 décembre au 8 janvier.
- > La commission a travaillé sur un sondage concernant l'attente des habitants de St-Lormel sur la mise en place d'un service de portage de repas à domicile (voir article en page 4)

• La commission environnement a travaillé sur la gestion des plantations et les illuminations de Noël

- > Des demandes de devis sont en cours pour l'achat de plants pour les espaces verts à finaliser. Les artisans locaux seront consultés.

LE SAVIEZ-VOUS ?



SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ

Vous serez automatiquement remboursés ;

si besoin, vous pourrez en faire la demande dès le 9 novembre auprès des services des impôts.

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE PAYÉ

Il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr

> La haie de la rue Saint Pierre a été taillée sévèrement pour des raisons de sécurité et de visibilité sur une dizaine de mètres. Il est décidé de prolonger cette taille au restant de la haie.

> Concernant les décorations de Noël, il est proposé d'illuminer l'église du Vieux Bourg avec des spots. Les saynètes seront illuminées à compter du 11 décembre et les guirlandes à partir du 3 décembre jusqu'au 11 janvier 2016.

• 4 foyers d'éclairage vont être remplacés au Vieux Bourg

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Syndicat Départemental d'Énergie concernant un projet de remplacement de 4 foyers d'éclairage public faisant partie du programme pluriannuel de rénovation. Ces modèles ne sont plus commercialisables depuis avril 2015. Le coût total de l'opération s'élève à 2 000 € HT avec une participation de la commune de 1 200 € HT.

• La commune adopte le Rapport 2014 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif

Ce rapport, établi par le Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer est consultable en mairie. La population desservie en assainissement collectif est de 300 habitants.

La commune est responsable de l'ouvrage et des services. 133 habitations sont raccordées aux lagunes.

1 abonné consommant 120 m³/an paie 192,80 €. Ces 192,80 € sont répartis de la façon suivante:

- 170 € pour la commune

• 22,80 €, pour l'Agence de l'Eau
Les emprunts de l'assainissement collectif sont terminés et une provision de 29 217 € pour travaux est inscrite au budget.

• Quel taux pour la Taxe d'Aménagement? (taxe sur les nouvelles constructions)

En remplacement de la Taxe Locale d'Équipement (TLE), une taxe d'aménagement a été mise en place depuis le 1^{er} mars 2012. Elle est calculée en fonction de la surface taxable créée lors d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable. Depuis mars 2012 le taux communal est de 1 %. À ce taux s'ajoute, sur les mêmes bases de calcul, un taux de 2 % pour le département.

Sur cette taxe, les exonérations possibles sont les suivantes:

- > les locaux d'habitation et d'hébergement de types logements aidés (prêts PLUS, PLS, LES, LLS, PSLA),
- > les surfaces des locaux à usage d'habitation principale financés par PTZ + dans la limite de 50 %,
- > les locaux à usage industriel et artisanal,
- > les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m²,
- > les immeubles classés parmi les monuments historiques,
- > les surfaces annexes à usage de stationnement des locaux de type logements aidés,
- > les surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres qu'habitations individuelles,
- > les abris de jardins, pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

Après débat Le Conseil Municipal a décidé de maintenir le taux à 1 % et de ne procéder à aucune exonération.



• Le Conseil Municipal se positionne sur une demande de subvention du Collège de Créhen

Il est donné lecture d'un courrier de la directrice du Collège de Créhen nous sollicitant pour une subvention à caractère social d'un montant de 30 € par élève résidant sur la commune afin de mener des actions éducatives périscolaires. Cela représente, pour notre commune, 17 élèves scolarisés au Collège Immaculée Conception soit 510 € de subvention. Le Conseil Municipal souhaite qu'une réflexion soit engagée entre les deux collèges pour apporter une réponse globale. Un courrier dans ce sens sera adressé au collège de Créhen.

• La commune de St Lormel décide d'accorder une subvention exceptionnelle pour les 2 classes découvertes des écoles de St Lormel et Créhen

- > L'école de St Lormel souhaite partir en classe de découverte à Concoret dans la forêt de Brocéliande les 30 et 31 mai 2016. Le budget prévisionnel de la sortie de St Lormel serait de 5 121 €.
- > L'école de Créhen souhaite partir en classe de ville à Rennes du 25 au 27 avril 2016. Le budget prévisionnel de la sortie de Créhen serait de 5 652 €.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle forfaitaire d'un montant de 480 € pour le projet de Saint Lormel et de 420 € pour le projet de Créhen.

• Saint-Lormel reçoit des subventions départementales pour la sécurité de voirie et les chemins piétonniers

Des subventions départementales au titre des amendes de police s'élevant à environ 12 000 € sont versées à la commune pour les aménagements "sécurité" réalisés.

• L'abattage des sapins au terrain de foot a été effectué.

• Un radar pédagogique à Saint-Lormel

Un radar pédagogique sera positionné au niveau de la cabine téléphonique près de la Mairie pendant 3 semaines à partir du 17 novembre.

• Sécurité à la sortie de l'école

Une visite a eu lieu sur place par le Maire et son 1^{er} adjoint. Une réflexion est en cours.

Les brèves du Conseil Municipal du 13 novembre 2015 (suite)

• Aménagement du site de tri des déchets à La Ville Bily

À la Ville Bily, un muret a été édifié pour retenir la terre du champ agricole situé sur l'arrière du point de collecte.

• Déchetterie : des horaires d'ouverture pour les artisans ?

Une réflexion est en cours à la communauté de communes au sujet d'un éventuel aménagement des horaires d'ouvertures de la déchetterie pour les artisans.

• Présence du Vicaire général du diocèse à Saint-Lormel

Le Vicaire général du diocèse sera présent le 20 décembre à l'église de Saint-Lormel pour la célébration de la confirmation.

• Une Sono mobile pour la commune

Une démarche doit être

entreprise pour acquérir une sono mobile pour nos diverses manifestations.

• Demande de la mise à disposition de la salle des fêtes pour des cérémonies funéraires civiles

Le Conseil municipal est interrogé sur la possibilité de mettre la salle des fêtes à disposition pour des cérémonies funéraires civiles et sur une éventuelle tarification. Le Conseil Municipal étudiera le sujet lors de la révision des tarifs de la salle, au prochain Conseil.

• Interrogation sur la rénovation des feux tricolores au carrefour de la Madeleine

Suite au projet de rénovation des feux tricolores du carrefour de la Madeleine par la commune de Plancoët, une étude est en cours avec le

SDE (Syndicat Départemental d'Énergie) entre les communes de Plancoët, Pluduno et Saint-Lormel.

• Informations du Syndicat Mixte du Frémur

- > Pour souligner la bonne qualité de notre eau potable, la SAUR a offert une carafe d'eau pour que les élus boivent de l'eau du robinet en séance.
- > Les travaux au château d'eau de Ploubalay sont quasiment terminés.

• Des arbres à élaguer à St-Hilaire

Dans le village de Saint Hilaire, des arbres appartenant à la commune, devraient être élagués.

• Jardin du souvenir

Le projet concernant le jardin du souvenir va être réactivé et finalisé.

• Des sapins pour les décorations de Noël de la Commune

Pour les décorations de Noël de la commune, M. ROBERT Bernard propose des sapins gracieusement.

• Prochain conseil municipal :

vendredi 11 décembre 2015 à 20h

Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est affiché et disponible en mairie ■

LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ LABOURS :

Il est rappelé aux exploitants agricoles de ne pas labourer trop près de la cime des talus afin d'éviter des glissements de terrain dans les douves (faisant obstacle à un écoulement fluide des eaux).

Portage de repas à domicile : un service attendu ? À vous de nous le dire !

Le service de portage de repas est l'un des piliers du maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées ou toute autre situation particulière qui reste à l'appréciation du service.

DES RÉFLEXIONS AU PLAN INTERCOMMUNAL

Aujourd'hui des réflexions sont menées sur le plan intercommunal pour l'éventuelle mise en place de ce service.

La commune souhaite cet accompagnement et met tout en œuvre pour que ce service aboutisse et puisse bénéficier aux habitants de Saint-Lormel.

RECENSER LES BESOINS À L'ÉCHELLE DE NOTRE COMMUNE

Comme toute étude préalable, avant de proposer un service, il faut notamment pouvoir identifier et quantifier les besoins.

Ce service est à construire avec vous ... pour vous !

C'est pourquoi, sans plus attendre, nous souhaitons d'ores et déjà recenser les besoins à l'échelle de notre

commune et demandons aux personnes intéressées par ce projet de répondre au questionnaire ci-joint et de le retourner à la Mairie ou de le remettre à un élu de la commune au plus tard le 15 janvier 2016.

Des questionnaires supplémentaires sont à disposition à la Mairie.

ATTENTION ! :
le questionnaire que vous trouverez à l'intérieur du Réveil n'est pas une inscription. Il ne s'agit là que d'un sondage pour évaluer vos éventuels besoins.



Entretenez vos coffrets extérieurs

Communiqué des services techniques de la Communauté de Communes Plancoët Plélan

Afin d'éviter toute détérioration d'appareils de réseau (coffret électrique ou télécom) installés en extérieur et notamment sur les abords routiers entretenus par épauleuse, il appartient à chaque propriétaire d'entretenir leur environnement immédiat afin de les rendre bien visibles. Merci pour votre participation.



▲ Risques de détériorations



▲ Bonne visibilité du coffret



Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen



Fantastique !

La première période d'école s'est achevée par la journée spéciale fées ! Nous avons travaillé sur un album "La fée au long nez", dans lequel une petite fée rencontre plusieurs de ses collègues : Tignasse, Carabosse, Courant d'Air ou encore la Reine des Fées. Le 16 octobre, tous les enfants se sont regroupés en ateliers pour fabriquer une grande fée, mélange de tous ces personnages : peinture, gommettes, découpages, tracés, coloriages, dessins, froissage, etc. Le tutorat entre les petits et les grands a fonctionné toute la matinée pour confectionner cette magnifique fée !

Après les vacances, nous avons découvert un nouveau personnage, le magicien et nous enchaînerons en décembre avec Saint Nicolas ! Quelle année fantastique !

Une belle surprise !

La surprise de l'année a également été révélée : nous allons partir en classe découverte deux jours au mois de mai à Brocéliande ! Tous les enfants de l'école vont participer à ce grand projet. Un grand merci à tous les partenaires (mairie, Amicale, parents...) pour leur aide dans la mise en place de cet événement !

"je parraine mon jardin"

Le 13 novembre a eu lieu la première séance du projet "je parraine mon jardin" avec Benjamin. Nous avons découvert les graines : les différentes sortes, ainsi que leur développement. Nous avons également fait des plantations de haricots afin d'observer en direct leur croissance. Les GS CP ont également mis en place des expériences afin de décou-

vrir les besoins des graines : plantations sans lumière, sans eau... La prochaine fois nous nous occuperons de notre potager !

Good morning !

Chez les CP les séances d'anglais ont commencé deux fois par semaine : Good morning ! What's your name ? Ceux-ci sont très motivés par l'apprentissage de leur nouvelle langue. Ils profitent également, ainsi que les GS, d'un cycle escrime bouteille passionnant en EPS !

Cin'école,

De leur côté, dans le cadre de l'action Cin'école, les élèves de l'école Prévert, à Créhen, sont allés à leur première séance de cinéma à Dinan le 1er octobre. Ils ont vu Le Petit Garçon et le Monde, film d'animation brésilien parlant du développement durable et du soin qu'il faut prendre de notre planète et de tous ceux qui y vivent.

De nouveaux projets

Au retour des vacances de Toussaint, tous se sont lancés dans de nouveaux projets sportifs. Les CE commencent un cycle autour des jeux de raquettes et du badminton. Les CM, eux ont entamé un

cycle de 6 séances de football sous l'égide de 2 entraîneurs intervenants extérieurs. Les élèves apprennent la maîtrise du ballon rond par des petits jeux et des petits matchs.

Les CM ont débuté le travail de préparation qui les conduira, le 27 mai 2015 à Solenval, pour interpréter un opéra avec leurs camarades de 2 classes de l'école publique de Plancoët : découverte de l'histoire (enfin... pas tout ! Il faut garder un peu de suspense !), premières réflexions sur la mise en scène, apprentissage des premiers chants.

Tous les élèves se sont associés, lundi matin, à la minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Paris.

➔ APPEL AUX PARENTS DE JEUNES ENFANTS :

Afin de préparer et anticiper l'organisation de l'année scolaire à venir nous demandons aux parents de jeunes enfants (2 ans) de se faire connaître le plus rapidement possible auprès de la Directrice de l'école de Saint Lormel ou en Mairie.



VIE COMMUNALE : associations et entreprises

LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ INCIVILITÉS À SIGNALER :

Des vols de fleurs ont été signalés durant la période de la Toussaint au cimetière communal.

Des incivilités récurrentes concernant les poubelles de la commune sont également à noter. Des déchets ménagers (poireaux et maque-reaux) ont été déposés dans la poubelle du cimetière et une bouteille de gaz a été retrouvée sur le site du tri sélectif du vieux bourg.

RAPPEL : Pour les déchets ménagers vous disposez de bacs individuels marron en agglomération et de conteneurs en points d'apports collectifs en campagne. Pour le tri sélectif vous disposez de points d'apport volontaire collectifs répartis sur 3 sites (La Ville Bily, le bourg et le vieux bourg). Pour le tri de tous les déchets (sauf ménagers) vous pouvez vous rendre aux 2 déchetteries de Plancoët et de La Landec.

➔ HORAIRES DES DÉCHETTERIES Du 1^{er} novembre au 31 janvier 2016

• **Plancoët** - ZA de Nazareth
Lun. : 9h à 12h • Mar., Mer.,
Ven. et Sam. : 9h à 12h et
14h à 17h - Jeudi : 14h à 17h

• **La Landec**
Lun., Mar. et Ven. : 14h à 17h
- Mer. et Sam. : 9h à 12h et
14h à 17h

Football club St Lormel

Résultats

Challenge du district :

• Dim. 1^{er} novembre 2015
Pleslin FR 2 : **5**
St Lormel FC2 : **2**

Coupe Ange Lemée :

• Dim. 1^{er} novembre 2015
Pleslin : **1**
St Lormel FC1 : **0**

Résultats Championnat

• Dimanche 25 octobre 2015
St Lormel FC1 : **2**
Plédéliac : **4**
St Lormel FC2 : **1**
Lamballe St Aaron CS1 : **4**

• Dimanche 8 novembre 2015
Plouer Stade 1 : **3**
St Lormel FC1 : **2**
Ruca US1 : **2**
St Lormel FC2 : **2**

CLASSEMENT :

St Lormel FC1 : 9^e
St Lormel FC2 : 10^e

Suivez toute l'actualité
du club sur :
<http://fc-st-lormel.footeo.com/>

Club de l'Espoir

Repas de Noël :

mardi 15 décembre 2015.

Assemblée générale :

mardi 12 janvier 2016.

Réunion : mardi 26 janvier

2016 (14h).

Programmation culturelle Plancoët Plélan

• Lyric'Armor

Jacques Offenbach reçoit ses Héritiers - Samedi 12 décembre 2015 - 20h30 - salle de spectacle SolenVal à Plancoët

• Soirée magique

Spectacle de magie avec

magiciens professionnels
Vendredi 8 janvier 2015 -
20h30 - salle de spectacle
SolenVal à Plancoët
+ d'Infos : **02.96.84.00.57**
ou sur www.solenval.fr

Animations de Noël :

Le Comité des Fêtes organise son animation de Noël le samedi 19 décembre 2015 à partir de 18h devant l'église de St Lormel. :

Au programme : défilé du Père Noël dans le bourg, dégustation gratuite de châtaignes grillées, de chocolat et vin chaud.

Tous les habitants de St Lormel sont invités à partager ce moment convivial, pour les petits et les grands.

Comité des Fêtes

L'Assemblée générale ainsi que le repas des bénévoles sont prévus le samedi 30 janvier 2016.

Val d'Arguenon Féminines Football

Résultats Seniors :

• Dimanche 25 octobre 2015

Val d'Arguenon : **1**

Dinan Léhon FC2 : **7**

• Dim. 1^{er} novembre 2015

Val d'Arguenon : **0**

Lamballe FC : **10**

CLASSEMENT :

Val d'Arguenon : 4^e

Atelier vannerie :

Il est proposé des cours de vannerie, animés par Joseph Robert du Kerpont, le jeudi

après-midi à partir de 14h. La première séance aura lieu le jeudi 7 janvier à la salle des fêtes. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Se munir d'un sécateur

Amicale des Anciens combattants

• Assemblée générale

L'Assemblée générale est prévue le ven. 15 janv. 2016.

LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS PLANCOËT PLÉLAN

Programme espaces jeux :

• Lun. 7 déc. - 9h30 à 11h

: Parcours moteur (salle omnisports face salle l'embarcadère) à Plélan

• Jeu. 17 déc. - 9h30 à 10h : Spectacle de Noël à Plancoët - SolenVal (sur inscription)

• Ven. 18 déc. - 10h à 10h30 et 11h à 11h30 : Atelier créatif thème Noël à Pluduno (sur inscription)

INFOS : M^{me} Marchand

au 02.96.80.47.47

rpam@plancoetplelan.fr

➔ RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en décembre 1999 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).